

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL  
DU  
CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE  
ET DE LA  
SOCIÉTÉ D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

**Redacteur en chef: Dr J.-I. DESROCHES.**

## CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D, président,	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	Ste-Anne de la Pérée.
R.-L. MACDONNELL, M. D,	Montréal.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	St-Cuthbert.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, secrétaire,	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, inspecteur-médical,	Montréal.

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président : M. J. L. Archambault.—Vice-Présidents : MM. C.-A. Pfister  
et J.-I.-V. Cléroux.— Secrétaire-Général : M. J.-I. Desroches.—Trésorier :  
J.-Z. Resther.—Membres du Conseil d'Administration : MM. J.-W. Mount,  
N. Fafard. A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit  
être adressé au*

**Dr J. I. DESROCHES, No 76, rue Saint-Gabriel, ou Boite 2027 P.O., Montreal.**

## REVUE MENSUELLE

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

TARIF DES ANNONCES : \$20 LA PAGE,—\$12 LA  $\frac{1}{2}$  PAGE,—\$7 LE  $\frac{1}{4}$  DE PAGE,

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

## COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A.-T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La-Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. LeBlanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland ; M. L. H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. La Vallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

*DE FRANCE* : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

*D'ESPAGNE* : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y, Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitan de ingénieur, de Guadalajara.

*D'ITALIE* : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

*DE TURQUIE* : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

*DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE* : M. le docteur A. Palmberg, de Boraga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

*DE HONGRIE* : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

*DE ROUMANIE* : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

*D'IRLANDE* : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

*DE SUISSE* : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

*DE GRECE* : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

*D'AFRIQUE* : M. le docteur E. L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

---

## LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la Messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " Ingram & Co." chez **CHS LACAILLE & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329, RUE ST-PAUL, et No 14, RUE DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

VOL. V.

MONTREAL, FÉVRIER 1889.

No 10.

## SOMMAIRE

Bulletin du Conseil Provincial d'Hygiène.—Catéchisme d'hygiène privée.—Chronique de l'hygiène en Europe.—Quelques remarques sur l'hygiène scolaire des enfants, au point de vue médical.—Chez les hygiénistes étrangers.—La Société d'Hygiène de la province de Québec.—La statistique vitale de la province de Québec pour l'année 1888.—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.—Traité Élémentaire d'Hygiène privée et la presse.—

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le prix d'abonnement à ce journal est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ceux qui paient \$2.00 reçoivent franco un exemplaire du TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE.

Nous rappelons aujourd'hui à nos abonnés les sacrifices considérables que nous nous imposons pour la publication du *Journal d'Hygiène Populaire*, et nous les prions de bien vouloir nous payer le plus tôt possible le prix de leur abonnement pour l'année courante. Ainsi nous comptons sur la bonne volonté de tous nos abonnés. Faites enregistrer vos lettres d'argent.

## BULLETIN

DU

## CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

SÉANCE TENUE A MONTRÉAL LE 6 FÉVRIER 1889

M. Lachapelle, délégué à la convention sanitaire de Milwaukee, présente son rapport, que nous reproduisons.

RAPPORT DE LA CONVENTION DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE D'HYGIÈNE PUBLIQUE, TENUE A MILWAUKEE LES 24, 25, 26 ET 27 NOVEMBRE 1888.

*Messieurs,*

Conformément au désir contenu dans votre résolution, adoptée à l'assemblée du 11 octobre dernier, je suis allé prendre part à cette convention et y représenter notre Conseil.

Des médecins et des hygiénistes venus de toutes les parties de l'Amérique du Nord avaient répondu à l'avis de convocation de l'Association, et plus de deux cents membres ont pris part aux travaux de la convention, présidée par le Dr C. N. Hewitt, le Dr Irving A. Watson agissant comme secrétaire.

Tous les membres n'ont eu qu'à se louer de l'accueil qui leur a été fait à Milwaukee, ainsi que des dispositions prises par les officiers pour assurer le succès de la convention, et qui leur ont fait facilement oublier quelques lacunes dans les arrangements faits par le comité local.

Je n'entreprendrai pas de vous donner ici un exposé complet des travaux de la convention, vous les trouverez dans le rapport officiel qui sera publié prochainement, et vous pourrez mieux en apprécier l'importance.

Je me contenterai de mentionner maintenant les travaux les plus importants qui ont occupé les différentes assemblées de la Convention, sans essayer de les analyser.

Le premier jour, nous avons eu le rapport du major Smart sur "la contamination des approvisionnements d'eau," faisant ressortir toute l'importance de cette question au point de vue sanitaire, et insistant fortement sur les dangers que présentent les drainages, non seulement pour les puits et les petits cours d'eau mais aussi pour les rivières.

La séance du soir fut consacrée à l'adresse du président, le Dr Hewitt, qui, dans un discours très élaboré, fit ressortir les progrès accomplis depuis quelques années par ce que l'on pourrait appeler l'hygiène pratique ; il insista sur la nécessité de vulgariser cette science humanitaire, et fit voir la nécessité, pour atteindre ce résultat, de créer partout des bureaux d'hygiène, et d'employer la persuasion autant que possible et non par la rigueur, pour amener les populations à mettre en pratique les préceptes de l'hygiène.

Le second jour fut occupé par les travaux suivants : "Les quarantaines de l'Atlantique," par le Dr Benjamin Lee, de Philadelphie ; "La contamination par le drainage de surface," par le Dr Crosby Gray ; "statistiques vitales," par le Dr H. B. Baker ; "Epidémies de fièvre jaune," par le Dr John H. Rauch ; "La quarantaine du St-Laurent," par le Dr F. Montizambert ; "La quarantaine de la Nouvelle-Orléans," par le Dr L. N. Salomon ; "La quarantaine de Boston," par le Dr S. H. Durgin, et enfin "la destruction des matières de vidange et détritues," par le Dr S. S. Kilvington. De tous ces travaux très intéressants, ceux des Drs Montizambert, Rauch et Kilvington furent particulièrement appréciés. Le Dr Kilvington, dans un travail très élaboré, démontra la nécessité, pour toutes les villes, d'adopter un appa-

reil efficace pour la destruction des matières de vidange et détritues ; il passa en revue les différents appareils actuellement en usage en Angleterre et en Amérique, et il fit ressortir les qualités et les défauts de chacun de ces appareils.

Après le lunch, les membres montèrent dans des voitures gracieusement mises à leur disposition par le comité local, et après une promenade à travers les quartiers aristocratiques de Milwaukee, ils mirent pied à terre sur les bords du lac Michigan, pour examiner des travaux hydrauliques très importants faits sous la direction de M. Burzenberg, ingénieur de la ville, pour assainir le système d'égouts de la ville.

Le troisième jour, les travaux suivants furent soumis à la convention : d'abord un travail très intéressant par le Dr Jérôme Cochran, d'Alabama, sur "les problèmes des épidémies de fièvre jaune." Nous eûmes ensuite trois autres travaux traitant chacun de la fièvre jaune à un point de vue ou à un autre, et le colonel Haddens, de Memphis, dans un discours très humoristique, se chargea de résumer toute cette question de la fièvre jaune, telle qu'exposée par les travaux soumis à la convention.

Nous eûmes ensuite un travail très intéressant par M. D. E. Salmon sur le "bacille de la tuberculose," faisant ressortir, d'un côté, les terribles ravages exercés par cette maladie qui enlève annuellement plus de 131,000 âmes aux Etats-Unis, et d'un autre côté, les avantages immenses qui résultent, au point de vue du traitement préventif, de la découverte du germe spécifique de cette maladie.

M. Daniel Doty nous donna ensuite une description très lucide de l'histoire de la fondation de la ville de Pullman ; il

nous fit voir que, tant au point de vue de l'approvisionnement d'eau et du drainage qu'à celui de la construction des habitations et des règlements de la police, rien jusqu'à présent n'avait été négligé pour assurer aux habitants de cette ville privilégiée tous les bénéfices de l'observance de toutes les règles de l'hygiène. Aussi était-il heureux de pouvoir déclarer que, comme conséquence, la moyenne de la mortalité annuelle de la ville de Pullman n'était que de 8 par mille.

Le quatrième jour, quoique bon nombre de membres fussent déjà partis pour retourner chez eux, cependant la moitié au moins étaient encore présents à l'ouverture de la séance. Les auteurs étant absents, le secrétaire de l'assemblée donna lecture des titres des travaux suivants, qui seront publiés dans le rapport officiel : " l'Hygiène de l'œil et de l'oreille, " par John Filton ; " les difficultés et les succès de l'administration de l'hygiène publique dans les grandes villes, " par O. L. Dewolf, l'organisation d'une commission nationale d'hygiène, " par S. W. Latto, de Trenton, N. S.

On procéda ensuite à l'élection des dignitaires, avec le résultat suivant : Président: Dr Hosmer A. Johnson, de Chicago; 1er Vice-Président : Dr Jérôme Cochran, d'Alabama ; 2e Vice-Président : Dr Fred. Montizambert, de Québec ; Secrétaire : Dr Irving A. Watson, de Concord, réélu ; Trésorier : Dr J. B. Lindsley, de Nashville, Tenn. réélu. Puis vient l'élection des membres des différents comités, dont vous trouverez le résultat dans la liste officielle ci-jointe. Vous pouvez constater que, dans toute cette organisation de l'Association Américaine d'Hygiène, le Canada, et en particulier la Province de Québec, n'ont pas été oubliés.

Maintenant, messieurs, si vous tenez

compte du fait, qu'en outre de leur intérêt intrinsèque, plusieurs des travaux soumis à l'Association, et entre autres, ceux du Dr Montizambert et de M. Salmon, étaient illustrés au moyen du stéréoscope, que de plus l'Association tenait régulièrement deux séances par jour, et qu'à part cela les membres ont dû prendre part à l'excursion dont je vous ai parlé, et ont été l'objet d'une réception donnée à l'Athénéum par les dames et les messieurs de Milwaukee, vous admettez que notre temps a été très utilement et très agréablement employé, et que si, dans le programme, la question de la fièvre jaune et des quarantaines occupait un peu trop de place, nous n'avons pas cru devoir nous en plaindre, d'autant plus que l'épidémie de fièvre jaune qui sévissait alors dans plusieurs états de l'Union Américaine, expliquait assez tout l'intérêt d'actualité que prenaient ces questions pour un grand nombre des membres résidant dans les états infectés par cette terrible maladie ou exposés à l'être.

La prochaine réunion aura lieu à Brooklyn l'automne prochain, et je ne doute pas que le voisinage des grands centres comme New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, etc, y attirera un très grand nombre d'hygiénistes, et permettra d'avoir un programme de travaux aussi variés que pratiquement utiles. J'ose aussi espérer que la Province de Québec et notre Conseil en particulier, montreront qu'ils savent apprécier les avantages de ces réunions, et que, profitant de la proximité du lieu de convocation, ils seront largement représentés à la prochaine assemblée de la convention.

E.-P. LACHAPPELLE.

M. Le président informe que le projet de loi des statistiques a été pré-

senté à la Législature actuellement en session.

Ce bill était devenu une nécessité. La tenue des registres des actes de l'état civil, quoique exceptionnellement bien faite dans la province, n'est pas d'une utilité aussi pratique que l'aurait désiré le Conseil provincial d'hygiène, qui a besoin d'être constamment tenu au fait de l'état sanitaire de la province, par des retours mensuels, dont les données devront être prises dans les registres. Lui fournir les moyens d'avoir ces retours, voilà tout ce que veut la loi soumise à la Législature; et étant admise la compétence du Conseil d'hygiène à se prononcer sur la manière dont devrait se faire la collection des statistiques pour être le plus utile au public, et étant de plus reconnu que, pour avoir ces statistiques mensuelles, il ne pouvait s'adresser qu'à ceux qui sont en possession des registres (dans cette province les ministres du culte), nous ne voyons pas comment l'on pourrait faire d'objections sérieuses à ce bill.

Les questions transmises par le Comité d'Agriculture de la Chambre des Communes relativement à la prévention des maladies contagieuses, et en particulier de la tuberculose, sont lues, et le secrétaire est chargé de répondre que le Conseil provincial se trouvant dans l'impossibilité de consulter les statistiques vitales de la province, faute de législation à ce sujet, et, par conséquent, de donner une opinion basée sur ses propres observations, remet à un moment plus favorable l'étude de cette question.

Le représentant de Montréal-ouest au parlement de Québec ayant attiré l'attention du conseil sur le fait que la ville de Lachine demande à la législature l'autorisation de se servir de la petite rivière Saint-Pierre, pour faire le drainage de certains terrains, le Conseil, après avoir entendu le rapport de l'ins-

pecteur médical du bureau, ajoute à la clause du bill qui contient cette disposition, un amendement à l'effet d'empêcher qu'on déverse en même temps dans cette rivière les eaux d'égouts des habitations construites ou à construire sur ces terrains.

Le secrétaire est chargé d'adresser au greffier de la cité de Montréal la lettre suivante :

CHS GLACKMEYER, ECR,

Greffier de la cité de Montréal.

Monsieur,

Le maire de la Longue-Pointe, dans une lettre adressée au Conseil Provincial d'Hygiène, attire son attention sur le fait que la ville de Montréal souille et contamine par ses égouts l'eau du fleuve St-Laurent, et ce, à tel point, que les contribuables de cette municipalité se trouvent privés de leur approvisionnement naturel d'eau, et sont dans la nécessité de se pourvoir autrement, afin de se mettre à l'abri des maladies contagieuses et surtout de la fièvre typhoïde.

En conséquence, il fait appel à notre Conseil pour aider la municipalité de la Longue-Pointe à remédier à un tel état de chose, et obtenir de la ville de Montréal la permission de s'approvisionner d'eau, à même son aqueduc, à des conditions spéciales.

Dans ces circonstances, les membres du Conseil provincial d'hygiène sont d'avis que la ville de Montréal ne devrait pas hésiter à faire quelques sacrifices pour réparer, autant que possible, le tort qu'elle cause à cette municipalité, et qu'elle devrait l'approvisionner d'eau à des conditions plus favorables que celles qu'elle fait à d'autres municipalités, qui ne se trouvent pas dans les mêmes conditions vis-à-vis d'elle.

Le Conseil provincial désire aussi profiter de l'occasion pour attirer l'at-

tention du conseil de ville de Montréal sur une question de la plus haute importance.

Si le Conseil est bien informé, Montréal est à la veille d'entreprendre de grands travaux et de faire des grandes dépenses pour améliorer et augmenter son approvisionnement d'eau ; ne serait-ce pas le temps, pour la cité, de mettre à l'étude la question de savoir si avant longtemps le développement des villes et des villages qui se trouvent au-dessus de Montréal, sur le parcours du St-Laurent, et en particulier Lachine, ne forcera point la ville à renoncer à son système d'aqueduc actuel, pour aller prendre quel sonapprovisionnement d'eau dans quelques-uns des lacs qui se trouvent au nord de Montréal, et l'amner par voie de gravitation.

Il faut ne pas oublier que les égouts de ces villes et villages se déversent tous dans le St-Laurent ; et qui sait si l'expérience et l'étude sérieuse de la question ne démontreront pas, dans un avenir peu éloigné, que l'approvisionnement d'eau de Montréal n'est pas sain ?

Ne vaudrait-il pas mieux étudier cette question tout de suite, avant d'entreprendre des travaux et améliorations qui devront absorber des capitaux aussi considérables, et rendront très difficile un changement qui serait impérieusement demandé par l'intérêt sanitaire de la ville ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

ELZÉAR PELLETIER.

Secrétaire.

L'inspecteur, médical du Conseil, M. Beaudry, fait un rapport verbal de sa visite à Saint-Sylvestre, et le Conseil s'ajourne après s'être occupé des affaires courantes.

Montréal, 10 février 1889.

## CATÉCHISME

### D'HYGIÈNE PRIVÉE

#### AVANT-PROPOS

Quand j'ai écrit mon "Traité Élémentaire d'Hygiène Privée", j'avais déjà nourri l'intention de faire un petit livre classique exposant d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Je comprenais que mon *Traité* était trop savant pour les enfants, mais serait d'une grande utilité pour les instituteurs, les professeurs, les élèves d'une éducation plus avancée, et pour les familles.

Ce petit livre, que je baptise du nom de *Catéchisme d'Hygiène Privée*, pour mieux exprimer l'idée de mon travail, est donc destiné à servir aux enfants pour des exercices de lecture et de mémoire. Je veux leur donner un petit cours d'hygiène, leur inculper la première des sciences, celle qui réalise admirablement cette maxime socratique : " Connais-toi toi-même."

Je ne veux pas discuter l'opportunité de l'hygiène dans les écoles, cet enseignement me paraît comme une nécessité qui s'impose dans notre état de civilisation. Écoutons la voix autorisée d'un de nos dignes et vénérés prélats canadiens, Monseigneur Lafêche, qui confirme pleinement ce que j'exprime dans cet avant-propos : " Je suis d'avis, dit Monseigneur, qu'après le *traité de l'hygiène de l'âme* devrait venir le *traité de l'hygiène du corps*, puisque la santé de ces deux éléments constitutifs de l'homme est le bien le plus précieux dont il puisse jouir ici-bas."

Il importe donc de se bien pénétrer que l'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation.



CHAPITRE I  
DE L'HYGIÈNE

DÉFINITION.—SON BUT.—SON UTILITÉ

**Q.** Qu'est-ce que l'hygiène ?

**R.** L'hygiène, c'est la science qui enseigne les moyens de conserver la santé et d'éviter la maladie.

**Q.** Qu'est-ce que la santé ?

**R.** La santé, c'est l'exercice régulier et facile de toutes les fonctions de notre corps. Celui qui jouit de la santé éprouve un sentiment général de bien-être, de contentement et de bonheur.

**Q.** Définissez la maladie ?

**R.** La maladie est un trouble plus ou moins grave, souvent mortel, qui se manifeste dans l'état des organes ou dans l'exercice des fonctions de notre corps. La maladie, dans l'immense majorité des cas, est le fait de notre imprévoyance ou de la maladresse de ceux qui nous entourent.

**Q.** Comment estimez-vous la santé ?

**R.** La santé dans ce monde est le plus grand des biens, c'est un trésor, et tout homme de bon sens ne doit rien négliger pour le bien conserver, ou pour le reconquérir quand une fois il a eu le malheur de le perdre.

**Q.** Quels sont les principaux éléments qui composent l'homme ?

**R.** Les principaux éléments qui composent l'homme sont le corps et l'âme. Ces deux éléments sont indissolublement unis, à un tel point que la santé ou la maladie de l'un retentit inévitablement sur l'autre ; ce qui fait voir la vérité de la sentence suivante : " Un esprit sain dans un corps sain. "

**Q.** Quel est le but de l'hygiène ?

**R.** Le but de l'hygiène est de rendre l'homme meilleur et heureux. L'homme ne trouve pas, comme l'animal, dans ses instincts, le principe et la règle de ses actes. Il est obligé de s'adresser à sa raison, à son intelligence, comme à des guides expérimentés, pour cheminer plus sûrement dans la vie. C'est pourquoi l'hygiène lui enseigne l'usage sage et modéré qu'il doit faire de toutes ses facultés pour rendre charmantes les heures de la vie. Ainsi le but de l'hygiène est de prévenir le mal pour le prévenir.

**Q.** L'hygiène est donc utile dans l'éducation de l'enfant ?

**R.** L'hygiène est le complément indispensable de l'éducation de l'enfant, puisqu'elle embrasse tout ce qui peut contribuer à son développement et son perfectionnement physique et moral : son avenir est subordonné à l'éducation qu'il a reçue, et l'hygiène le tient responsable à certains égards, de sa vie et de sa santé.

**Q.** L'enseignement de l'hygiène s'impose donc dans les maisons d'éducation ?

**R.** L'enseignement de l'hygiène, par son influence, constitue une nécessité qui s'impose dans notre état de civilisation : le bien-être et la force d'un peuple veulent que la morale et l'hygiène se donnent la main. L'enseignement de l'hygiène dans les maisons d'éducation est un des moyens les plus efficaces de relever notre race, et de préparer des hommes forts, intelligents, et, partant, utiles à la société.

DR J. I. DESROCHES.

Le temps est un charlatan qui escamote le présent en faisant briller l'avenir.

FONTENELLE.

## CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE

La Saccharine en Autriche.—L'assainissement de Paris et le Comité Consultatif d'Hygiène publique de France.—Epuraton des eaux vannes par le procédé Rœckner Rothe.—La saccharine au Portugal.—Empoisonnement par le pain de Seigle.—Falsifications.—Conservation des œufs.—Influence de l'instruction élémentaire sur les maladies.—Congrès d'Hygiène de Brescia.—Désinfection au mont de Piété.—Transport des malades contagieux.—Ecole d'ingénieurs sanitaires.—Statistique sanitaire anglaise.—L'Arsenic dans les maisons.—Le Bulletin des sommaires.

Nous lisons dans l'*Union pharmaceutique* :

“ La Cour suprême d'hygiène publique et de salubrité d'Autriche-Hongrie, siégeant à Vienne, vient de décider que l'emploi de la *Saccharine* dans la fabrication des produits de l'alimentation n'est pas nuisible.

“ Elle a émis l'avis que la saccharine n'est pas toxique, mais qu'elle est une substance précieuse et très utilisable quand elle est bien fabriquée.”

“ On se rappelle que le Comité d'hygiène publique de France a justement émis un avis opposé.

“ On voit ici toute l'influence des latitudes sur l'opinion des hommes, même les plus éclairés.”

\* \* \*

Dans ce journal (page 28), nous avons signalé le vote du Conseil d'Hygiène de la Seine, relativement à l'épuration des eaux d'égout de Paris dans les terrains d'Achères. La commission sénatoriale avait aussi demandé son avis au Comité Consultatif d'Hygiène publique de France. Celui-ci a répondu comme suit :

1re QUESTION. — *L'épandage des eaux d'égout, tel qu'il est pratiqué à Gennevilliers et tel qu'il résulterait de l'adoption par le Sénat du projet de loi voté par la Chambre, sur l'utilisation agricole des eaux d'égout et l'assainissement de la Seine, offre-t-il des dangers pour la salubrité publique ?*

Il n'est pas démontré que l'épandage des eaux d'égout, même chargées de matières excrémentielles, offre un danger pour la salubrité publique, pourvu que l'on tienne compte de la nature du sol épurateur, de son étendue, et des volumes d'eaux déversés ; les rapports de ces différents facteurs ne peuvent être établis que par la pratique.

2me QUESTION. — *Existe-t-il, relativement à la préservation des eaux de la Seine, un système connu, meilleur au point de vue de la salubrité publique ?*

Relativement à la préservation des eaux de la Seine, nous ne connaissons pas de meilleur système, sous la condition que les surfaces à irriguer auront une étendue suffisante pour permettre une épuration aussi complète que possible, et que les eaux d'égout seront employées en totalité, sans qu'aucune portion de ces eaux puisse être, soit habituellement soit accidentellement, projetée à la Seine.

3me QUESTION. — *Le système du tout à l'égout, pratiqué conformément au règlement voté par le Conseil municipal le 28 février 1887, présente-t-il des inconvénients pour la santé publique ?*

Le système du tout à l'égout présente actuellement des inconvénients. Malgré les modifications que l'on se propose d'appliquer aux aménagements des égouts, certains de ces inconvénients persisteront ; ceux par exemple qui résultent de la large communication des égouts avec l'air extérieur, et de la com-

plexité des services installés dans ces égouts.

4<sup>me</sup> QUESTION. — *Existe-t-il un système de vidange connu qui présente moins d'inconvénients pour la santé publique ?*

Théoriquement, on peut concevoir des systèmes de vidange meilleurs que le tout à l'égout. Le Comité consultatif n'a pas qualité pour étudier ou proposer un de ces systèmes.

Nous prions nos lecteurs de rapprocher ces réponses de celles qu'avaient faites le conseil d'Hygiène de la Seine. Avec la manie française de la paperaserie et des avis motivés d'une quantité considérable de personnes compétentes, nous arrivons à ce triste résultat, de voir le progrès avancer si lentement qu'il paraît stationnaire.

\* \* \*

Il existe un nouveau procédé ayant pour but l'épuration des eaux vannes, ainsi que celle des eaux de fabrication contenant des impuretés chimiques ou mécaniques ; c'est celui de Rœckner-Rothe. Son originalité consiste en ce que les eaux, après avoir été additionnées de produit chimiques provoquant la précipitation, sont mécaniquement privées de leurs impuretés. Cette épuration se fait d'une façon telle qu'il se forme, par précipitation, une matière filtrante à travers laquelle l'eau monte dans l'appareil, ce qui la clarifie complètement. L'idée de nettoyer l'eau à l'aide de ses impuretés a paru d'abord paradoxale. Mais aujourd'hui l'appareil de Rœckner-Rothe est sorti de la période d'essai, et, de l'avis des hommes compétents, il a donné des résultats pratiques satisfaisants.

La description de cet appareil exige, pour être facilement comprise, une figure

que nous n'avons pas ; nous sommes donc obligé de la passer sous silence.

L'appareil de Rœckner-Rothe agit d'une part par dépôt et clarification en vase clos, d'autre part par filtration montante, dans le vide, avec enlèvement simultané des gaz de l'eau sale, la raréfaction constante de l'air favorisant la formation des bulles dans le cylindre.

Quant à la question capitale : " L'appareil Rœckner-Rothe épure-t-il l'eau assez bien pour qu'on puisse en autoriser l'écoulement dans les petits cours d'eau ? " Les recherches chimiques et bactériologiques s'accordent à reconnaître que l'appareil a une puissance de nettoyage suffisante pour cela.

Des analyses chimiques ont été faites par les docteurs Kayser, Brockhoff, Otto et Beckarts, sur les eaux sales nettoyées de la ville d'Essen, où l'un de ces appareils épure quotidiennement 4 500 m<sup>3</sup> d'eau. Toutes constatent que l'eau écoulée est absolument limpide, incolore et inodore ; le contenu de l'eau en matières organiques suspendues avait été amené, dans l'eau nettoyée, de 366 mg par litre à 12 "., et les corps organiques dissous avaient également diminué dans la proportion de 265 mg à 8 mg. Le docteur Brockhoff a déterminé que la quantité d'azote avait été réduite de 96 0/0 ; il a déclaré, en outre, que l'eau épurée résistait à la fermentation putride, et que non seulement es matières avaient été réduites sous le rapport de la quantité, mais aussi que les particules principalement nuisibles à l'eau avaient été emportées.

Le premier essai en grand de cet appareil a été fait à Essen depuis juillet 1885. L'appareil installé dans cette ville avait 4 500 m<sup>3</sup> d'eaux d'égout à épurer par jour. Jusqu'au 10 octobre, i

a travaillé 56 couches de jour et de nuit. Dans ce temps, il a épuré 71 000 mètres cubes de liquide, qui ont produit 240 m<sup>3</sup> de boue compacte, contenant 72 0/0 d'eau environ. On évalue en moyenne la valeur d'un quintal métrique de vase à 1,37 franc. Cette dernière peut être séchée jusqu'à ne plus contenir que 25 0/0 d'eau ; dans cet état, elle renferme 0,5 à 0,7 0/0 d'azote, 0,7 à 1 0/0 d'acide phosphorique, et 18 à 24 0/0 de carbonate de chaux provenant des agents de précipitation. Les frais moyens d'exploitation se sont élevés, par mètre cube :

1° Pour les produits chimiques, à.....	1, 25
2° Pour la marche de l'appareil, y compris le combustible, le graissage et les salaires, à.....	0. 97

Total, francs .. .....2.22

A cela viennent s'ajouter les frais d'enlèvement régulier de la vase extraite, laquelle, vu son contenu en eau de 25 0/0 et en craie de 24 0/0, ne peut être employée comme engrais que dans des buts spéciaux ; il faut ajouter aussi les dépenses résultant de l'élimination de l'eau épurée, qui, eu égard à sa richesse en chaux, peut entraîner divers inconvénients.

Conformément aux résultats de l'essai, on ne doit pas hésiter, quoique le procédé Rœckner-Rothe ne réponde pas encore à toutes les exigences de l'hygiène, à le recommander de préférence aux autres, à cause de ses grands avantages.

La puissance de l'appareil Rœckner-Rothe dépend, en dehors de la grandeur du cylindre, de la nature des eaux à épurer et du degré de nettoyage demandé.

\* L'expression m<sup>3</sup> signifie *mètre cube* ; le mètre cube vaut 1 verge cube et un tiers ; *mg* signifie *milligramme* ou millième du gramme ; le gramme vaut 15 grains Troie. Le *franc* vaut 1 chelin ou 20 centins. Le *litre* vaut 1 chopine et 3 quarts.

Pour satisfaire à cette dernière condition, on peut faire marcher l'appareil pour un rendement plus ou moins considérable ; le réglage de l'écoulement de l'eau par le tuyau de sortie, est, dans ce cas, d'une importance capitale. (*Chronique industrielle.*)

\* \* \*

Contrairement à l'opinion émise en Autriche par la Cour suprême d'hygiène de Vienne, qui a décidé que l'emploi de la saccharine dans la fabrication des produits d'alimentation n'est pas nuisible, le gouvernement portugais a interdit l'introduction, dans l'étendue du royaume et des îles adjacentes, de la saccharine, qui est considérée comme nuisible à la santé. Néanmoins ce produit pourra, par exception, être importé par petites quantités pour l'usage des pharmaciens, moyennant une autorisation spéciale qui devra être demandée à l'administration supérieure des douanes.

\* \* \*

Le Pr A. Mayer, de Wageningue (Hollande), a constaté un empoisonnement par le pain de seigle. L'examen microscopique montra dans le pain une grande quantité de peluse d'une certaine ivraie (*Agrostemma L.*). Les symptômes furent : nausées, vomissement, diarrhée, vertiges et difficulté d'avaler.

\* \* \*

Nous trouvons, dans la Revue internationale des falsifications, l'annonce que le Dr Van Hamel Roos a trouvé du café falsifié par du maïs, et du poivre par des matières sablonneuses.

Cet éminent savant propose, dans la même revue, la création de sociétés internationales pour la vente de produits alimentaires non falsifiés. Le public

gagnerait certainement à la création de ces sociétés, mais nous doutons fort que ces sociétés se créent, car il faudrait de grands capitaux pour lutter contre la concurrence des produits falsifiés. Une bonne loi, bien sévère, nous débarrassera beaucoup mieux des falsificateurs et des falsifications.

\* \* \*

Pour conserver les œufs, M. Tiemann propose de les garder dans une atmosphère d'acide carbonique au lieu d'air atmosphérique (Zeitsch. f. nahrungsmittel. Untersuch. u. Hygiène.)

Au meeting tenu à Birmingham par la Society of Medical officers of Health, le Dr A. Fenton a lu une très intéressante communication sur l'influence de l'instruction élémentaire sur les maladies.

Des recherches auxquelles l'auteur s'est livré, il ressort que l'enfant à l'école est soumis à diverses influences nuisibles : pollution de l'air des salles, surcharge des programmes d'instruction, etc. Le Dr Fenton a remarqué que la mortalité par la scarlatine a augmenté à Coventry dès que l'on a appliqué rigoureusement la loi sur l'instruction élémentaire. Les maladies infectieuses peuvent se répandre avec facilité dans les écoles, parce que l'encombrement y existe ; l'expérience a prouvé ce fait. (Public Health).

\* \* \*

A Brescia, s'est tenu dernièrement un congrès de la fédération des sociétés italiennes d'hygiène.

Il fut voté différentes conclusions ; nous citons ci-après celles qui n'ont pas un intérêt purement local.

Le Pr Petronio communiqua un travail sur la vaccination. Le congrès vota que la méthode de vaccination animale doit être préférée à celle de bras à bras.

Le Pr Majocchi présenta un travail sur l'usage de la viande de bœuf infecté d'actinomycètes. Il fut voté que l'actinomycose humaine n'ayant pour origine que l'alimentation par de telles viandes, on doit examiner avec le plus grand soin les viandes de bœuf et de porc, et détruire celles qui contiendraient des actinomycètes.

Le Dr Bianchi lut un mémoire sur les hôpitaux de tuberculeux. Le Congrès émit le vœu qu'il fût créé des hôpitaux isolés pour les tuberculeux.

Le même savant fit voter le vœu suivant : " La lumière électrique doit être répandue le plus possible dans les villes et les habitations. " (Salute publica.)

\* \* \*

Les matelas, lits de plume et autres objets de literie qui sont déposés au Mont de Piété, sont désinfectés par des étuves à vapeur sous pression, système Geneste Hernher. Depuis le mois de juin 1887, il a été désinfecté 28 790 objets.

\* \* \*

Le ministre de l'instruction publique d'Allemagne a adressé, à la Société, pour l'éducation corporelle de Bonn, une lettre dans laquelle il recommande d'avoir, près des locaux scolaires, des cours, des jardins où les enfants puissent jouer, et jouir d'un air pur (Gesundheit).

\* \* \*

Une ordonnance de police, à Berlin, défend sous peine d'amende, le transport, par des voitures publiques, des malades atteints d'affections contagieuses. On a établi 4 stations de voitures spéciales pour le transport de ces malades.

\* \* \*

Il vient d'être annexé, à l'institut d'Hygiène expérimentale de l'université royale de Rome, une école de perfectionnement

dans l'hygiène publique, pour les médecins, les ingénieurs, les vétérinaires, les chimistes et les pharmaciens. Nous félicitons le directeur de la Santé Publique d'Italie, le Pr Pagliani et le Ministre de l'Intérieur M. Crispi, d'avoir créé cette école, qui rendra d'éminents services à la société. En France, on devrait bien en faire autant.

\* \* \*

Dans le Sanitary Record, nous trouvons la statistique des naissances et des morts pour 28 grandes villes anglaises, dans le 3e trimestre de 1888

## PAR 1000 HABITANTS.

	Population	Naissances	Décès	Décès par maladies zymotiques
28 villes....	9 398 273	30,4	16,9	2,7
London....	4 282 921	29,7	16,2	2,7
Liverpool...	599 738	28,7	18,7	3,1
Birmingham	447 912	31,3	15,7	2,3
Manchester.	378 164	34,9	23,5	3,5

\* \* \*

Le chimiste A. W. Stokes s'est livré à des recherches sur la présence de l'arsenic dans nos maisons (arsenic in the home). Il a trouvé que les cretonnes colorées, les mousselines, les papiers peints, certaines poteries émaillées, les papiers de certaines boîtes de fantaisie, des fourrures, etc., contenaient de fortes proportions d'arsenic. Des accidents sont survenus par suite de cette grande expansion de l'arsenic. Des ouvriers et ouvrières employés dans les industries où l'on colore les tissus, où l'on émaille les poteries avec des composés arsenicaux ont été intoxiqués; il en est de même des personnes vivant dans un appartement tapissé avec des papiers arsenicaux, etc. M. Stokes réclame une loi

prohibitive; nous nous associons à sa demande.—(*Sanitary Record*).

\* \* \*

Notre confrère parisien M. C. Limousin vient de créer le *Bulletin des sommaires*.

C'est une idée tout à fait nouvelle et originale, qui rendra d'éminents services à tous les savants, les médecins, architectes, ingénieurs, etc. On sait qu'il se publie une quantité considérable de journaux et de revues; on n'a pas le temps de les lire toutes, d'ailleurs cela reviendrait fort cher. Cependant il y a des articles, des études qu'on ignore et que l'on voudrait connaître; il faut dépouiller pour cela un grand nombre de revues. M. Limousin a pensé qu'il serait plus simple de lire les sommaires de chaque journal, de chaque revue, et alors on achète le ou les numéros qui contiennent l'article vous intéressant particulièrement. Réalisant son idée, notre confrère publie le Bulletin des Sommaires, qu'il envoie *gratuitement* à toute personne qui en fait la demande, 44 rue Beaunier, Paris. Nos lecteurs se demandent certainement comment M. Limousin peut donner un journal pour rien. C'est bien simple, il fait payer les journaux qui veulent publier leur sommaire dans son journal. Le prix d'insertion est minime. Ces insertions constituent une publicité pour les journaux, publicité sérieuse, car, le tirage garanti du Bulletin des Sommaires est de 5 000. Nous conseillons à nos confrères Canadiens des revues scientifiques, médicales, littéraires, artistiques de faire publier leurs sommaires et à nos lecteurs de demander le journal à M. Limousin, il s'empresera de leur en faire service.

A. HAMON.

QUELQUES REMARQUES SUR  
L'HYGIÈNE SCOLAIRE ET DOMESTIQUE  
DES ENFANTS, AU POINT DE VUE  
MÉDICAL

Jé désire attirer aujourd'hui l'attention sur un sujet qui me semble digne de la considération la plus sérieuse de la part des personnes chargées de l'éducation de la jeunesse. C'est une question qui demande impérieusement une solution, et nuls autres que celles-là ne peuvent la lui donner.

J'ai cru que quelques idées pratiques, énoncées au point de vue médical, contribueraient à fixer les esprits sur cette partie si importante de l'éducation, l'hygiène scolaire et domestique ; car il me semble que les autorités manifestent de la tiédeur, pour ne pas dire plus, à cet égard.

Que de belles phrases, que de séduisantes figures ne lance-t-on pas au sujet de patriotisme et de supériorité intellectuelle ! Mais que deviendront bientôt ces gloires si, dans un avenir prochain, il manque de personnages pour les perpétuer ? Nous ne pouvons ici nullement nous faire illusion ; la puissance de la nation canadienne doit se maintenir, et cela par sa jeunesse croissante, et celle-ci est-elle aussi vigoureuse que ses prédécesseurs ? Il y a là matière à réflexion. Des réformes sont urgentes, surtout dans les classes moyennes et inférieures de la société, et nous ne parviendrons à les créer qu'en instruisant mieux, hygiéniquement surtout, la jeunesse actuelle, du peuple canadien de l'avenir.

Je me garde bien, dans ces quelques lignes, écrites à la hâte, de blesser les susceptibilités de qui que ce soit, entre autres, celles de ces esprits, je dirais

hyperesthésiques, qui, au moindre frôlement lancent des "réflexes" meurtriers. Je crois les remarques vraies et utiles ; je les énonce. Aux autorités compétentes qui pourraient les lire, de juger si le sujet auquel elles se rattachent mérite une pensée sérieuse.

La question du surmenage intellectuel a été soulevée et vivement attaquée dans ces derniers temps par la plupart des peuples, surtout les Français, on y travaille encore et on sollicite des réformes. Le sujet est, je crois, aussi important pour nous que pour d'autres ; je ne m'y arrêterai qu'indirectement cependant.

L'organisme de l'enfant, pendant plusieurs années, est à se compléter et à se perfectionner, tant physiquement qu'intellectuellement ; en un mot l'enfant croît. Il n'y a que lorsque cet organisme délicat et merveilleux a atteint presque en totalité son développement requis, qu'il peut être soumis, sans résultats funestes, à des efforts intellectuels ou physiques considérables ; jusqu'à cette époque, 14 à 19 ans, il ne doit être que guidé, non forcé. Or que fait-on d'habitude ? On a à la maison un petit bambin de 4, 5, 6 ans, dissipé, tapageur ; il fatigue ses parents, qui, jeunes, n'étaient jamais comme lui ; on veut s'en débarrasser, on l'envoie à l'école. Ou encore, tel autre est très intelligent ; c'est un enfant qui apprend tout ; poussons-le au plus tôt, ce sera un grand homme, un génie peut-être.

Vite ! à l'école ! laisse-là tes jeux et travaille, petit Jean ! Les parents, dans ces circonstances, réfléchissent-ils ? Non, assurément. Sont-ils coupables ? Non, encore, car ils ne savent pas mieux ; on ne leur a jamais fait même entrevoir l'inconséquence funeste qu'ils commettaient. Ont-ils su qu'en plaçant les

enfants à l'école en bas âge, on les tuait intellectuellement et physiquement, et que l'on provoquait chez eux une répugnance et une incapacité pour le travail intellectuel ? Savent-ils que cette précocité qu'ils se plaisent à signaler et à enflammer chez leur enfant n'est souvent qu'une pure activité morbide, avant-coureur d'une tuberculose intense, ne demandant qu'une cause déterminante pour s'allumer ? Non. L'enfant est fait pour jouer, pour crier, pour développer tous ses organes par les moyens instinctifs que Dieu lui suggère ; et on l'enferme, on l'emprisonne dans un pensionnat ; on le cloue sur un banc pendant des heures consécutives, pour *tâcher* de lui inculquer une foule de choses, peut-être utiles,— quand elles ne sont pas nuisibles—mais dont il n'a aucunement besoin pour le moment, et qu'il n'est souvent pas en état de comprendre, bien moins encore de s'approprier.

Mais, crie-t-on de suite, c'est perdre du temps précieux que de n'envoyer l'enfant à l'école qu'à 12, 15 ou 16 ans. Moi, je crois le contraire ; c'est une forme de " *perd-gagne*," et l'expérience le prouve. J'ai toujours vu qu'un jeune homme âgé de 16, 17 ans, pouvait accomplir, dans 5 ou 6 ans, ce que les enfants placés à l'école à l'âge de 5 ou 6 ans mettent 15 ou 16 ans à faire ; et le bon sens le veut ; à 15 ou 16 ans, l'organisme est plus en état de supporter physiquement et intellectuellement les fatigues qu'une bonne éducation pratique entraîne ; il est en bonne santé, vigoureux, ayant pu jouer et se développer au grand air, le reconstituant par excellence ; le jeune homme a faim d'instruction, il saisit les notions avidement et se les assimile rapidement et sans surmenage. Il fera un homme bien équilibré, tandis que les autres, ayant

passé des années inutiles à " piocher " pour arriver au même but intellectuel, feront des tuberculeux, des névropathes, des dégénérés et parfois des aliénés.

Combien d'enfants sont ainsi surmenés, sacrifiés. Aussi Dieu, dans sa bonté, pour les soustraire à ces influences destructrices, couvre-t-il souvent d' " *abrutissement*," et d'hébétéude intellectuels protecteurs, l'intelligence dont plus tard il fera un génie. Les exemples ne manquent pas.

Le temps consacré à l'étude doit être sérieusement considéré, et être en rapport avec le développement de l'élève. Que, dans nos écoles pour externes, une fois les heures de classe finies, le travail soit de même. Que l'élève, une fois rendu chez lui, ne soit pas obligé de s'atteler pendant des heures pour faire des devoirs ou apprendre des leçons pour le lendemain ; qu'au moins pour quelques heures l'idée de l'étude obligatoire ne le hante pas : qu'il soit libre et qu'il s'amuse. Que les études soient groupées de façon à créer de la variété et dans l'esprit et dans la position du corps. Qui ne connaît les fatigues d'une tension prolongée de l'esprit, même chez l'adulte. Et quels ne doivent pas être les ennuis d'un enfant, dont la nature est de s'agiter, condamné à occuper pendant un temps souvent trop long, une position quelquefois des plus fatigantes.

Ces fatigues ne sont que passagères, mais je désire attirer vivement l'attention sur leurs abus.

Le médecin est trop souvent témoin des désordres que cause un cours d'études mal conduit hygiéniquement, pour qu'il ne soit pas frappé de l'importance d'une surveillance individuelle de ce côté. Je ne puis entrer ici dans les détails d'hygiène scolaire proprement dite ; je ne puis



que rappeler les troubles oculaires divers dus à un éclairage insuffisant, à des livres mal imprimés, aux recherches continuelles dans les dictionnaires, etc. ; les troubles de la voix par des exercices de chant mal conduits, etc. ; les troubles produits dans le squelette et l'appareil locomoteur par des positions vicieuses que prend l'enfant sur son pupitre, en classe et ailleurs, et en portant des morceaux de livres sous les bras ou suspendus au dos, de l'école à domicile et *vice versa*, comme les coxalgies, déviations de la colonne vertébrale, maladie de Pott, relâchements articulaires, poitrines rentrées, atrophies musculaires, etc.

Dans tous les pensionnats, une part assez large est-elle donnée au sommeil ? Autre point à considérer et à vérifier.

Les jeux et les amusements doivent recevoir leur part de considération hygiénique. La gymnastique, qui est appelée à occuper une place importante, vu les excellents effets à en retirer, ne devrait pas être, ce me semble, uniforme pour tous les élèves, mais s'adapter aux exigences de chaque organisme ; car, mal appliquée, au lieu de produire un bon effet, elle pourrait être des plus nuisibles. Il en est de même de l'exercice militaire et des autres exercices pour le développement physique du corps, qui tous, bien choisis, deviennent de la plus haute utilité à l'élève.

Un mot des punitions ; elles sont dignes d'attention. D'abord, une des plus légères : baiser la terre ! Quelle triste punition ! quel cerveau a pu imaginer une pareille sottise ? et après la deuxième ou troisième fois, quelle influence exerce-t-elle sur l'élève ? C'est un exercice de gymnastique se faisant dans l'espace de quelques secondes ; des lèvres couvertes de poussière et de germes qui, dans un

instant, sont transmis à une manche d'habit. Où en sommes-nous, dans notre siècle de microbes, pour tolérer un jour un acte aussi repoussant et aussi peu hygiénique. Les conséquences de cette pratique sont des plus funestes ; le parquet étant couvert de crachats, de poussière, de boue renfermant des légions de germes de pathogènes, la transmission de la tuberculose, de l'anthrax, et d'autres maladies, n'est-elle pas à craindre ? Donc, de grâce que cette punition insensée disparaisse de nos écoles pour ne plus jamais y revenir, même quand les microbes auront fait leur temps. Contraindre un enfant à demeurer à genoux pendant des quarts d'heures, des demi-heures, est-ce une pratique à louer ? Non, certainement, car je suis positif à dire que si l'on questionnait plus minutieusement, on la trouverait souvent en cause dans la production des tumeurs blanches et des manifestations tuberculeuses du genou chez des enfants prédisposés, de même que la station debout prolongée produit la fatigue et par suite la coxalgie lorsque le terrain est favorable à son évolution. Quelle triste habitude que celle de frapper les enfants sur les oreilles ou encore de leur tirer violemment ces organes ! combien de ruptures de tympan, combien d'otites et de surdités à la suite de ces pratiques désastreuses !

Et que dire de l'action de lever les enfants par la tête et de les laisser retomber sur les pieds, de leur infliger des coups sur la tête ? jamais de tels actes ne devraient être tolérés même avec la main, et encore infiniment moins avec des livres, des règles et autres objets ; et cependant... Une personne qui ne connaît pas mieux que d'agir de la sorte devrait être reléguée à d'autres charges

requérant plus de force brutale et moins d'intelligence.

Je crois, enfin, que toutes les punitions seraient améliorées par une revue hygiénique, médicale et pédagogique.

Une chose qui ne devrait pas échapper à la considération des autorités, c'est le surmenage de l'instituteur, du professeur et surtout de la religieuse. Et à ce sujet je me permettrai de dire un mot des couvents ou pensionnats de jeunes filles. N'est-ce pas dans ces maisons que nous pouvons souhaiter voir se réaliser toutes les réformes possibles? Oui, car c'est ici que la jeune fille, la mère de l'avenir et l'éducatrice par excellence, reçoit son instruction; aussi, la *sœur*, cette femme de dévouement sans bornes, doit-elle posséder parfaitement l'hygiène scolaire et domestique, afin d'inculquer à ces intelligences les principes qui, mis en pratique plus tard, feront la vigueur d'une famille et la force d'une nation.

1. Le premier pas à faire pour obtenir des améliorations est d'intéresser activement le Bureau d'hygiène à la question, afin que le médecin — car il n'y a que lui de véritablement compétent — puisse avoir toute l'autorité requise pour exiger, sans pitié, une réforme immédiate aussitôt un abus constaté. Alors la position de médecin d'une maison d'éducation ne sera pas une sinécure; c'est à lui que sera confiée la santé de nos enfants.

2. En second lieu, il faut à *tout prix* que les personnes qui ont charge de l'éducation: prêtres, ecclésiastiques, frères, sœurs, instituteurs, etc., aient une connaissance pratique de l'hygiène.

3. Des conférences pratiques sur l'hygiène devraient être données aux instituteurs par des personnes compétentes.

4. On devrait exiger de chaque instituteur un rapport sur les conditions hygiéniques de son école et de ses élèves.

5. Ces rapports et ces plaintes seraient soumis à la considération et à la discussion des instituteurs réunis en conférence, afin que des améliorations puissent être suggérées, et les autorités averties au besoin.

6. Que l'hygiène soit enseignée dans toutes les écoles, mais d'une façon *pratique*; de grâce, n'allons pas en faire une matière théorique obligatoire, et susciter le dégoût des élèves; que l'on évite bien cet écueil; qu'elle soit *pratique*, ne cessons de le répéter. En passant, l'enseignement d'un peu de physiologie dans nos écoles serait-il désavantageux?

7. Les chefs de familles devraient consulter leur médecin sur l'éducation de leurs enfants; un mot de celui-ci au directeur attirant l'attention sur les points faibles de la constitution de l'enfant serait de la plus grande utilité.

8. Sur les médecins des collèges, couvents, etc., devrait retomber la rude tâche de surveiller attentivement la santé et le développement des enfants; il ne faut pas attendre qu'ils soient malades, il faut prévenir la maladie, il faut même tâcher d'améliorer les natures chétives. Les mêmes indications s'adresseraient aux médecins de campagne en ce qui concerne les écoles rurales.

Pour terminer, il découle de ce que j'ai dit que l'hygiène a droit à sa place dans l'éducation de la jeunesse; donnons-la lui donc. Mais ne l'enseignons pas en faisant apprendre des pages de texte, à l'instar d'une charge onéreuse; qu'elle soit pratique, aimée des élèves: qu'ils en voient suivre fidèlement les principes autour d'eux, et qu'ils viennent à considérer l'hygiène comme essentielle à une bonne santé et à une intelligence vigoureuse. Je crois avoir montré la part active que le médecin doit prendre dans

l'éducation : il s'ensuit qu'il faut une entente plus intime entre celui-ci, le prêtre et l'instituteur ; il devient urgent que ces trois personnages travaillent ensemble pour atteindre le but désiré : relever le niveau moral, intellectuel et hygiénique de l'éducation de la jeunesse.

Souhaitons donc un avenir assuré à l'hygiène scolaire, et qu'au commencement de l'année prochaine elle soit enseignée pratiquement dans toutes nos écoles et maisons d'éducation. (*Union Médicale du Canada.*)

DR M. T. BRENNAN.

#### CHEZ LES HYGIÉNISTES ETRANGERS

L'œuvre de notre société ne serait pas complète et elle n'offrirait qu'un intérêt secondaire à ceux qui s'occupent d'hygiène publique, si elle devait se borner à de simples observations locales.

Cette œuvre n'est pas isolée, heureusement. Notre journal, en devenant une tribune d'enseignement populaire, a non seulement développé et agrandi la puissance du mouvement sanitaire au Canada, mais il a jeté aussi sa note autorisée à l'étranger dans la marche des idées sur cette question vitale.

Notre société compte là-bas un grand nombre d'amis dévoués, d'illustres devanciers, qui nous ont ouvert depuis longtemps la route, et qui luttent énergiquement pour paralyser l'indifférence et les préjugés accumulés contre une belle et noble science.

\* \* \*

L'autre soir, faisant un retour sur mes souvenirs de voyage, j'ai pensé à dire, dans l'intimité du journal, un mot de quelques-uns de nos collaborateurs euro-

péens, que j'ai vus et visités l'été dernier. Le lecteur pourra juger davantage de l'utilité de nos travaux, en connaissant les liens sympathiques qui nous unissent aux hygiénistes d'outre-mer.

Le lendemain de mon entrée à Paris, dans les premiers jours de juin, j'allai par une matinée ensoleillée, Avenue de Clichy, frapper à la porte de notre infatigable correspondant, monsieur Hamon. Prévenu par le courrier de mon arrivée prochaine, monsieur Hamon m'avait devancé, et nous nous croisâmes dans les rues de la grande capitale. Nous nous retrouvâmes au rendez-vous indiqué le jour suivant. Ce que nous avons ébauché de projets à cette première rencontre, il est inutile d'en faire mention ici. Promenades dans les égouts de Paris, visites aux établissements d'hygiène, aux écoles industrielles, aux abattoirs publics, aux halles centrales ; tout cela fournissait la matière d'un programme bien rempli. N'ayant que quelques jours à ma disposition, j'en ajournai l'exécution à mon retour de Londres.

Pouvais-je néanmoins m'éloigner de Paris, sans aller faire une courte visite au vénérable doyen de la Société Française d'Hygiène, le docteur de Piétra Santa, un savant doublé d'un philanthrope ? Monsieur Hamon, en homme d'affaires qui craint le lendemain, — ses prévisions devaient se réaliser, — s'offrit de m'y accompagner.

Le docteur de Piétra Santa a sa résidence d'été à St-Cloud. Nous sautons dans une de ces *hirondelles* rapides, qui sillonnent la Seine, et nous voilà en route. Après une course d'une heure environ, nous arrivons au Quai St-Cloud. C'est là, à quelques pas du ponton flottant servant de débarcadère, qu'habite, retiré dans sa villa de campagne, — nid tranquille au

sein d'un frais bocage—cet étranger qui sera pour moi dans quelques instants un nouvel ami, une connaissance, dont l'estime se garde toujours, malgré le temps et la distance. Admirateur de l'ancien régime, il a conservé je ne sais quel reflet du passé qui enchante. Lecteur, si je ne craignais, par un récit trop pompeux, de blesser certaines convenances et la modestie de cet homme de bien, dont j'ai goûté la douce hospitalité, je vous dirais combien j'ai apprécié les quelques heures passées dans l'intimité de sa retraite. Sous les ombrages d'un jardin spacieux, au milieu des parfums des fleurs et des fruits déjà murs, nous causâmes de tout un peu. Dans un entretien familier, soit qu'il discutât les problèmes tourmentés de l'époque, soit qu'il nous fit part de ses études sur les questions d'hygiène ou de médecine, le savant docteur nous démontra, par sa parole autorisée, par son savoir incontestable, qu'il connaissait à fond les hommes et les besoins de son temps. J'ai écouté vraiment avec bonheur cet amant passionné de la science discourir sur les sujets les plus variés. Comme médecin, il a beaucoup observé et il a écrit plusieurs ouvrages remarquables ; comme philanthrope, il a voulu doter son pays d'une œuvre plus utile encore : faire aimer l'hygiène, cette science que ni la faveur populaire, ni la tendresse officielle n'ont gâtée par leurs sourires, pas plus là-bas qu'ici.

Tous ces nobles efforts ne sont pas faits en vain.—La dernière goutte d'eau qui va à la mer paraît peut-être inutile au sein de l'immensité, mais c'est par elle souvent que l'écueil se brise et que le vaisseau franchit l'obstacle semé sur sa route.

Après avoir vu et connu l'homme, voilà comment j'entrevois son action et l'influ-

ence de sa lumineuse intelligence. Quand, au sortir de cette visite intéressante, je pris avec mon ami le bateau rapide de la Seine pour rentrer à Paris, je promis bien de revenir à St-Cloud. Hélas ! l'ami Hamon recueillit ce cri du cœur pour l'embaumer dans les plis d'une espérance qui dure encore.—Le lendemain, après avoir pris le déjeuner chez lui, il fallut bien se séparer. Je retournai à Londres.—Et je ne revins pas à Paris, malgré toutes mes promesses. Retenu par d'importantes affaires en Angleterre, j'ajournai bien d'autres projets. J'étais attendu à Amsterdam par notre distingué collaborateur, le Docteur Van Roos. Il m'a fallu lui adresser mes excuses de retour au pays. Voilà comment les voyages se font ; il faut compter avec l'imprévu et le hasard quelquefois.

\* \* \*

Dans ce récit déjà trop long, il m'est impossible de rendre compte de toutes les observations que mon court séjour en Europe m'a permis de recueillir sur le sujet de l'hygiène. L'étude sur place, quelque incomplète qu'elle soit, favorise toutefois merveilleusement l'interprétation des écrivains qui ont fait des dissertations sur la matière. La science de l'hygiène est pour ainsi dire une science contemporaine. On travaille à la vulgariser partout, au sein des masses. Quel progrès a-t-elle fait à l'étranger ? Notre dévoué collaborateur, M. Hamon, donne, dans le Journal d'Hygiène Populaire de notre Société, un bulletin mensuel très intéressant sur le mouvement sanitaire en Europe. Grâce à son esprit actif, à son talent d'observation et d'analyse, les travaux et les études des hygiénistes étrangers y sont résumés fidèlement, et il réussit à nous intéresser à l'importante question de la salubrité publique. Déve-

lopper entre les associations sœurs qui s'occupent de cette grande œuvre sociale et humanitaire. Des relations plus étroites et plus durables, est un but pratique et louable. En jetant les bases d'une puissante organisation internationale, destinée à cimenter des liens d'intérêt mutuel entre ses membres, la cause de l'hygiène publique trouvera des adeptes nouveaux parmi ceux-là certainement qui ignorent encore nos efforts et les débuts difficiles de notre utile propagande. — Telles sont du moins les espérances de notre Société. — J'ai constaté chez les hygiénistes de l'étranger dont je viens de parler, les mêmes sentiments, les mêmes aspirations, la même communauté d'idées. Il y a là, de l'autre côté de l'océan, des hommes qui, libres de toute attache politique et de contrainte officielle, s'efforcent, par le seul intérêt scientifique, de propager leurs idées philanthropiques et de faire l'éducation du peuple au milieu des grandes civilisations du vieux monde.

C'est à nous d'imiter ces nobles exemples. Ces quelques lignes diront plus que ma courte visite, combien le Canada-Français s'inspire des véritables préoccupations et des grands problèmes qui agitent la vieille France.

J. L. ARCHAMBAULT.

LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Mardi, le 12 mars, à 8 hrs p. m. à la résidence du secrétaire général, no 1155, rue Mignonne, assemblée de tous les membres de la société. Les ordres du jour : Election des officiers pour l'année courante ; récapitulation des travaux accomplis depuis la fondation de notre Société ; projets pour l'année courante.

Par ordre du Président.

LA STATISTIQUE VITALE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
POUR L'ANNÉE 1888

Avec le numéro de mars de ce journal nous commencerons la publication de la statistique vitale de cette province. Aujourd'hui nous faisons encore un chaleureux appel à Messieurs les Curés de bien vouloir nous envoyer la statistique de leur paroisse respective. L'hygiène, qui veut le bien de notre peuple compte trouver dans notre Clergé toujours si patriotique un généreux auxiliaire.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB  
POUR  
LA CONDUITE DES EAUX  
ALIMENTAIRES  
PAR  
A. HAMON (DE PARIS)

CHAPITRE III

*De l'action sur l'organisme des doses  
infinitésimales du plomb.*

Le plomb a fait plus de mal que de peur.  
(Bouchardat.)

Il n'est pas douteux qu'il y a un rapport de causalité entre la néphrite et le saturnisme. Pour Jaccoud, 37\*, la filiation entre ces deux états a pour intermédiaire l'artériosilérose. Le plomb a une action sur toutes les artères, et produit l'épaississement de leurs parois. Les néphrites qu'on attribue à d'autres causes que le saturnisme ne peuvent être dues qu'à l'absorption de sel de plomb. Le plomb s'élimine de l'organisme avec beaucoup de difficultés, mais il ne quitte l'économie humaine qu'après y avoir causé beaucoup de désordres.

L'élimination se fait par les urines, les fèces, les sueurs, la salive. C'est surtout par les urines (Melsons) que

\*Archives de médecine 1863, Paris.

cette élimination a lieu, et elle ne peut se faire qu'à la suite d'un travail inutile de l'organe, et en altérant, de sorte que l'absorption du toxique continuant, l'élimination cesse en tout ou en partie.

D'après Lafrand, l'élimination du plomb se fait très peu par les urines. Le seul émonctoire semble donc être les fèces. J Putnam, 38, a trouvé du plomb dans les urines de presque tous les saturnins; pour lui, la présence du plomb dans les urines montre que les personnes atteintes sont affectées de saturnisme; ce professeur a trouvé du plomb dans les urines de trois personnes d'une santé parfaite en apparence. Il y a donc dans le corps humain accumulation chimique du plomb; c'est ce qui permet de le retrouver dans les autopsies.

Il y aussi accumulation physiologique, nous entendons par cette expression, l'accumulation des désordres causés par le plomb, même en supposant que ce toxique s'élimine chaque jour. La quantité infinitésimale de plomb ingérée dans tout l'organisme, s'y transformant nombre de fois avant de s'éliminer, y cause des désordres plus ou moins graves et toujours non-apparents. Ces désordres s'ajoutent les uns aux autres, et lorsque l'altération est profonde, elle se montre et apparaît aux regards des médecins. Au contact du sang altéré, la nutrition de tous les organes est modifiée; cette perturbation donne naissance à de nombreux troubles.

Suivant la nature organique de chaque individu, l'altération se portera de préférence sur tel ou tel organe, on peut dire que le toxique agit sur le *locus minoris resistentiæ*.

38 The therapeudic gazette.—p. 813  
815, 15 septembre, Détroit.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE  
Par le docteur J. I. Desroches, de  
Montréal.

Extraits d'articles critiques publiés  
par la presse :

" Il est impossible d'exagérer l'importance de l'hygiène. Aussi devons-nous saluer avec plaisir l'apparition de tout livre capable de répandre dans le public des notions claires et pratiques de cette science. Nous sommes heureux de pouvoir dire que celui du docteur J. I. Desroches nous semble posséder ces qualités à un haut degré. *Revue Canadienne*."

\* \* \*

" Ce volume fait honneur à la science et au Canada.

" Il fait honneur à la science, parce qu'il résume en peu de pages, clairement et méthodiquement, tout ce que l'hygiène contemporaine enseigne d'important sur les meilleurs moyens à prendre pour la conservation de la santé.

" Il fait honneur au Canada, parce que nous le devons à une plume canadienne.

" Le Dr J. I. Desroches est de la race des géants en matière de travail.

" Le succès couronne aujourd'hui ses efforts. Son livre restera.

" Nous recommandons ce traité d'hygiène à Messieurs les ecclésiastiques, aux hommes de professions, aux instituteurs, aux institutrices, aux pères et mères de famille; nous le recommandons de plus aux élèves des classes de philosophie, de rhétorique, de belles-lettres et de versification, ainsi qu'aux jeunes filles qui font partie des classes plus avancées.

" La lecture de cet ouvrage n'instruit pas seulement, elle intéresse; quels que soient l'âge ou l'état, on en tirera quelque profit. En recommençant cette lecture deux, trois ou quatre fois, on y

trouvera toujours du nouveau, l'auteur ayant condensé dans ces pages une multitude de renseignements.

“ Voici l'ordre des matières :

1. L'homme et l'hygiène.
2. Les divers tempéraments et les règles hygiéniques qui les concernent.
3. De l'air et de ses altérations.
4. De l'alimentation et des aliments.
5. Des boissons alimentaires.
6. Du régime (ou du bon gouvernement de l'estomac).
7. De l'hygiène de la peau.
8. Des vêtements.
9. Du travail.
10. De l'exercice.
11. Des habitations.
12. Des maladies contagieuses.
13. Petit dictionnaire des mots les plus usités en hygiène et en médecine.

“ Nos félicitations à l'auteur. Puisse le succès répondre au légitime désir qu'il a de voir la science de l'hygiène se répandre de plus en plus. ” (L'Étudiant, rédigé par le Révérend F. A. Bail-largé, professeur au collège de Joliette.

\* \*

“ Reçu un “ *Traité élémentaire d'hygiène privée,* ” par le Dr J. I. Desroches.

“ Cette branche de la science médicale, qui devrait être plus appréciée qu'elle ne l'est, trouve chez M. Desroches un vulgarisateur passionné, un ami ardent, qui va rendre à notre société, à chacune de nos familles, si on le veut, des services éminents. ” (*La Presse.*)

\* \*

“ Nous accusons réception du *Traité élémentaire d'hygiène privée,* par le Dr J. I. Desroches.

“ Ce travail important a déjà été publié dans le *Journal d'hygiène.* Mr le docteur Desroches a eu une excellente idée de réunir en un seul volume les divers articles qu'il avait publiés sur l'hygiène depuis quelques mois. C'est un livre précieux qui a sa place dans toutes les familles. ” (*Le Monde.*)

\* \*

“ L'auteur vient de réunir en volume les leçons d'hygiène dont il a intéressé les lecteurs du *Journal d'hygiène populaire* depuis plusieurs mois.

“ La science hygiénique a été si longtemps méconnue, dédaignée presque, chez nous, que c'est assurément faire acte de philanthropie que de la réhabiliter et d'en enseigner les lois. Heureusement, ce travail persévérant des hygiénistes, cette lutte contre la routine et l'ignorance n'ont pas été improductifs, car si l'hygiène n'occupe pas encore la place à laquelle elle a droit chez le peuple, du moins, elle n'est pas inconnue, les sceptiques et les railleurs d'hier se sont rendus à l'évidence.

“ Nos félicitations à M. le Dr Desroches pour son savant et utile *Traité.* ” — (*L'Union Médicale du Canada.*)

\* \*

“ Cette importante brochure, qui vient de paraître, est divisée en douze chapitres, contenant les notions les plus variées et les plus solides sur l'hygiène. Cette science est exposée dans ce traité avec une clarté et surtout une méthode qui peuvent faire de ce volume un livre d'enseignement classique. Sous ce rapport, c'est le seul traité que nous ayons vu aussi bien agencé pour l'intelligence de l'hygiène.

“ Le *Traité élémentaire d'hygiène privée* se termine par un glossaire contenant la définition de tous les mots et noms scientifiques qui sont employés dans le texte.

“ L'auteur mérite des félicitations pour ce travail si utile. Nous n'hésitons pas à recommander cet ouvrage à tous ceux qui s'intéressent à la santé publique comme à la santé individuelle. En même temps, nous exprimons l'espoir de voir bientôt ce traité enseigné dans nos maisons d'éducation supérieure. ” (*La Lyre d'Or.*)

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,  
ponts, arpentages publics et particu-  
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles  
et religieuses, établissements industriels,  
constructions privées.  
Expertises, arbitrages, expropriations.

## J. EMILE VANIER

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,  
ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : NO 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

**Brevets d'invention**, Marques de Commerce  
Dessins de Fabriques, Droits Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

---

---

### INSTITUT VACCINOGENE

*A Messieurs les Médecins,*

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même. faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination, mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté ; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, v. g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

PRIX.—Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à Messieurs les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, *Propriétaire et Gérant.*



# TRAITE ELEMENTAIRE D'HYGIENE PRIVEE

Par le Dr J. I. DESROCHES

UN VOLUME IN-8° DE 186 PAGES. — PRIX 50 CENTS

*Envoi franco contre un Mandat-Poste à l'adresse du*

Journal d'Hygiène Populaire

Cet ouvrage renferme l'exposé lucide, méthodique et complet de toutes les questions se rattachant à l'hygiène privée.

Ce livre est unique dans la littérature de ce pays. C'est ce qui a engagé l'auteur à publier les connaissances si utiles des lois de l'hygiène.

L'auteur sera heureux si, par ce travail, il a pu faire une œuvre utile

---

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

144, - RUE ST-LAURENT, - 144

MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,  
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions  
libérales. au prix du gros. qualité garantie.*

---

## A Messieurs les Curés.

Nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à messieurs les Curés. Notre but est de répandre le plus possible l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale de l'homme. L'hygiène est un art qui s'enseigne et qui s'apprend; elle promet à la Société des hommes vigoureux, fiers de leurs devoirs. C'est pourquoi nous prions notre Clergé canadien, toujours animé du plus pur patriotisme pour notre population, de vouloir bien nous aider dans notre tâche. Pour donner un caractère d'actualité à notre publication, nous avons besoin de connaître, entre autres choses, le mouvement de la population. C'est pourquoi nous aimerions à avoir les chiffres des naissances et des décès aux différents âges de la vie, et une connaissance aussi exacte que possible des cas de maladies contagieuses dans toutes les municipalités de cette province.

Nous avons pris cette décision en considérant l'effroyable gaspillage de vie, de santé et de forces qui résulte de l'absence, dans les familles, des saines notions sur l'art de se conserver. Messieurs les Curés jouissent de l'estime du peuple Canadien; sur éparole est religieusement écoutée. Ils peuvent par conséquent beaucoup faire pour l'hygiène. C'est pourquoi nous comptons que nos efforts seront couronnés de succès.

L'ADMINISTRATION